



Université Libre des Pays des Grands Lacs
Secrétariat Général Académique
B.P. 368 Goma / Rép. Dém. du Congo

**journées Scientifiques de l'Université Libre
des Pays des Grands Lacs(ULPGL) du 23
au 24 juin 2011 au Campus Salomon**

1. Contexte justificatif

La République Démocratique du Congo demeure un scandale géologique suite à ses multiples ressources naturelles qui malheureusement ne profitent pas à l'ensemble de la population. Contrairement aux dispositions constitutionnelles qui reconnaissent à tous les Congolais le droit de jouir des richesses nationales, l'Etat ayant le devoir de les redistribuer équitablement, une simple lecture de la situation socio – économique et politique révèle des déséquilibres inquiétants.

L'exploitation du pétrole du lac Edouard est à comprendre comme une activité de grande envergure qui offrirait à l'Etat Congolais l'opportunité d'explorer pour connaître le niveau de ses réserves en pétrole et de disposer d'une banque des données pouvant servir de base de négociation. Les retombées économiques ne sont pas à sous estimer car pourront largement contribuer au renforcement du PIB en RDC.

Si l'exploitation du pétrole du lac Edouard peut être considérée comme une « aubaine » pour le gouvernement Congolais sur le plan économique, son impact environnemental demeure certain. Situé dans le Parc National des Virunga, un des sites reconnu comme patrimoine commun de l'humanité, d'aucuns voudraient savoir les mesures prises par le gouvernement pour ne pas détruire cette aire protégée. Les conséquences environnementales de toute exploitation du pétrole ont toujours été fâcheuses si des mécanismes forts de prévention ne sont pas mis préalablement en place. Les exploitants ne se sont-ils toujours comportés comme des « puissances occupantes » contrôlant un « territoire conquis » ?

Les communautés locales se retrouvant dans les périmètres du Bloc V du Graben Albertine au Nord Kivu desquels elles tirent leur substance se sentent menacer par les activités d'exploration, bientôt d'exploitation suite aux conséquences écologiques non négligeables et leurs effets sur la santé.

A ce background s'ajoutent des interrogations multiples suscitées par l'Ordonnance Présidentielle N° 10/044 du 18 Juin 2010 portant approbation du Contrat de Partage de Production conclu le 5 Décembre 2007 entre la République Démocratique du Congo et l'Association Dominion Petroleum Congo, SOCO Exploration – Production RDC et La Congolaise des Hydrocarbures (COHYDRO) sur le Bloc V du Graben Albertine de la République Démocratique du Congo. Ce texte autorise l'entreprise sus citée à pouvoir procéder aux travaux d'exploration pétrolière au sein du Bloc V du Graben Albertine en RD Congo, situé au Nord Kivu dans les périmètres Bunagana, Kitshanga, Bingi, Kipese, Kasindi-Port, Lac Edouard.

La Société Civile des Associations en matière environnementale du Nord Kivu, en réaction à l'Ordonnance Présidentielle sus citée s'insurge contre et présente des inquiétudes par rapport au cadre légal, aux conditions socio-économiques et culturelles des populations ainsi qu'à la protection de l'environnement. Elle a présenté ses revendications au travers d'une pétition adressée à son Excellence Monsieur le Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, pétition signée en date du 11 Octobre 2010.

Dans leur recommandation en faveur de l'exploration pétrolière au sein du Bloc V du Graben Albertine au Nord Kivu/RD Congo, signée en date du 30 décembre 2010, le Caucus des Députés Nationaux du Nord Kivu, non seulement soutient l'initiative du gouvernement mais aussi invite la population et l'ICCN à pouvoir permettre l'exécution des travaux.

Considérant que l'exploitation du pétrole du lac Edouard constitue une question d'intérêt national majeur, son impact sur l'environnement et l'urgence qui caractérise cette question, il est plus qu'important et judicieux que l'Université en tant que haut lieu du savoir éclaire la lanterne des uns et des autres pour des fins utiles. Par cette démarche, les revendications des parties sus mentionnées et autres pourront servir de base de discussions. Les professeurs d'université (Juristes, Economistes, Ingénieurs, spécialistes en santé publique et théologiens),

chercheurs indépendants et autres acteurs de la société civile prendront part à ces assises qui porteront sur un thème qui déferle la chronique en province du Nord Kivu depuis déjà quelques jours.

2. Objectif général

Eclairer la lanterne du public sur les retombées socio - économiques et environnementales de l'exploitation en vue du pétrole du lac Edouard

3. Objectifs spécifiques

- échanger et débattre sur les questions préoccupantes touchant sur l'exploitation du pétrole en particulier et des ressources naturelles au Nord Kivu en général ;
- promouvoir un dialogue préalable entre les différents acteurs intéressés par l'exploitation du pétrole ;
- renforcer le partenariat déjà existant entre l'ULPGL et les acteurs socio – politico – économiques.

4. Méthodologie

- Interaction entre intervenants autour d'une table ronde ;
- Organisation des travaux en atelier ;
- Plénière des discussions et mise en commun des recommandations issues des ateliers ;
- Publication des résultats des travaux dans un numéro spécial de la revue interdisciplinaire de l'ULPGL/l'Analyste Topic.

5. Résultats attendus

- le public est sensibilisé autour de la question de l'exploitation du pétrole du lac Edouard ;
- des recommandations sont formulées auprès des acteurs socio – politiques et économiques intéressés ;
- les travaux et recommandations sont publiés dans un numéro spécial de la revue interdisciplinaire de l'ULPGL/l'Analyste Topic et sur le site web de l'ULPGL : www.ulpgl.net

Fait à Goma, le 15 Juin 2011
Le Secrétariat Général Académique